

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES  
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA  
PERSONNE ÂGÉE**

**N° 355**

**L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE  
PSYCHIATRIQUE**

---

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



## N°355 L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

N° du stage	355 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	4 jours	Dates	du 11/03/2024 au 14/03/2024 ou du 24/09/2024 au 27/09/2024
Prix	1 450,00 €		

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en établissement gériatrique : infirmiers, aides-soignants, ASHQ, psychologues, gestionnaires de cas.

## PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

## INTERVENANTS

- Un gériatre ou un psychogériatre.
- Un psychologue.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mieux connaître la complexité des pathologies psychiatriques chez les personnes âgées et ajuster la relation d'aide face aux troubles liés à l'avance en âge dont la maladie d'Alzheimer.
- Comprendre les dépressions hostiles, la révélation d'une personnalité forte et le refus de soin et ajuster la relation face à ces situations.
- Comprendre les souffrances anxieuses, les crises suicidaires, les états délirants et ajuster la relation face à ces situations.
- Comprendre la relation d'emprise, le syndrome de captation affective et le syndrome de Diogène et ajuster la relation face à ces situations.
- Repérer et ajuster la relation face aux quatre syndromes psycho-cognitivo-comportementaux qui peuvent épuiser.
- Ajuster la relation face aux situations confuses comportant des idées délirantes, hallucinations et troubles de l'identification.
- Ajuster la relation face aux troubles moteurs, déambulations, errance, appétit avec glotonnerie, sexualité désinhibée.

## CONTENU

1. Les chances pour l'institution d'une diminution des risques de violence, de suicide et de déshumanisation de l'équipe.
2. La compréhension des troubles psychiatriques, de leurs signes, symptômes et comportements.
3. Les concepts utiles en psychogériatrie pour développer sa capacité à montrer aux personnes âgées qu'elles ont été comprises.
4. La diversité des situations et leur évaluation avec la perspective d'adapter la relation à la situation rencontrée.
5. Le repérage des urgences somatiques cachées par des troubles d'allure psychiatrique.
6. La relation avec les personnes âgées anxieuses ayant des demandes incessantes, des plaintes corporelles et un besoin de présence constante.
7. La relation avec les personnes âgées violentes, hostiles, désinhibées, suicidaires et dont la détresse dépressive est parfois cachée.
8. La relation avec les personnes âgées ayant une présentation bizarre, des idées délirantes, des hallucinations ou des comportements déficitaires avec régression.
9. Le contact avec les personnalités riches, fortes et complexes qui mettent dans l'embarras, clivent l'équipe, ne respectent pas les règles ou qui s'alcoolisent.
10. L'accompagnement des personnes âgées qui refusent tout et se négligent avec un manque d'hygiène comme Diogène.

## VALEUR AJOUTÉE

- Présentation de vidéos de mises en situations cliniques à visée pédagogique réalisées par l'Afar.

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

---

#### **AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

### REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

---

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

### DEJEUNER ET HEBERGEMENT

---

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

### PRÉINSCRIPTION

---

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

### ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

---

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

### CONDITIONS D'ANNULATION

---

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

### INSCRIPTION

---

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

---

#### **AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Fax : 01 48 05 31 51  
Email : [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)

Site internet : [www.afar.fr](http://www.afar.fr)

## N°355 L'APPROCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

N° du stage	355 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	4 jours	Dates	MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉE
Prix	1 450,00 €		<input type="checkbox"/> du 11/03/2024 au 14/03/2024 <b>ou</b> <input type="checkbox"/> du 24/09/2024 au 27/09/2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE

## ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....

TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....

EMAIL : .....

## ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

## STAGIAIRE

 M.  Mme  Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

SERVICE : ..... TÉL : .....

LIEU DE TRAVAIL : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

[www.afar.fr](http://www.afar.fr)